

JONQUIÈRES

MAGAZINE



REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION 2019



Faites confiance
en nos
annonceurs !

VOYAGES ARNAUD
CARPENTRAS
Voyager ici & ailleurs ...

Agence de Voyages & Location d'autocars



Agence : 04 90 63 28 40
Service autocars : 04 90 63 01 82
www.voyages-arnaud.com

Voyages Arnaud
8 avenue Victor Hugo
84200 CARPENTRAS




Les Toits de Provence
charpente/couverture/gouttière



NEUF/RÉNOVATION

Les Toits de Provence
CHARPENTE - COUVERTURE

06 13 58 18 81
84150 JONQUIÈRES
lestoitsdeprovence@hotmail.com




VAUCLUSE ÉLAGAGE

Entretien des jardins et élagage

Le spécialiste des arbres

- Taille et abattage des grands arbres
- Elagage - Broyage - Dessouchage
- Taille de haies

FRÉDÉRIC BADIER



Chemin du Cheval Blanc - 84150 Violès
Tél. : 04 90 70 94 86

SARL CLAUZEL JEAN-PIERRE & FILS

**TERRASSEMENT - CURAGE DE FOSSES
TRAVAUX AGRICOLES**




30, Chemin St Damian - 84150 Jonquières
Tél. 04 90 70 50 15

Belle'hair
Coiffure mixte

Myriam vous accueille

12, avenue du 8 mai 1945
Jonquières
04 90 70 56 82



L'OFFRE PLAISIR
D'OPTICAL CENTER

1 PAIRE DE MARQUE ACHETÉE = 1 PAIRE DE MARQUE OFFERTE



OPTIQUE



OPTICAL CENTER
OPTIQUE & AUDITION

ORANGE - COUDOULET OPTIQUE & AUDITION **04 90 60 69 60**
6, av. de l'Europe - Face à Carrefour
Bus TCVO : 1 arrêt : Centre Cial - Parking : Réservé à notre clientèle

Offre valable du 1^{er} janvier au 31 juillet 2020 et du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020.
Conditions en magasin, Photo non contractuelle. *Magasin franchisé.

www.optical-center.com

Chères jonquiéroises, chers jonquiérois, chers amis,



Au travers de cette nouvelle édition, les actions et réalisations de l'équipe municipale vous sont présentées.

Tout d'abord, vous trouverez un bref résumé des délibérations des conseils municipaux de cette année que vous pouvez lire plus en détail sur le site internet de la commune. Un point concis sur les finances communales vous est également proposé; au même titre que les délibérations, tous les documents budgétaires sont visibles sur le site de la mairie, rubrique « les conseils municipaux ».

Puis, vous sont présentés divers travaux effectués en régie par les services techniques ou par les entreprises mandatées par la commune.

L'action municipale c'est aussi favoriser l'échange et le lien social au travers de temps partagés et de manifestations organisées par la Mairie. Vous trouverez ainsi les actions du CCAS et la rétrospective des principales animations de l'année.

Les services à la petite enfance et à la jeunesse représentent aujourd'hui plus de 50% des effectifs de la commune. Le projet de la crèche s'articule autour de la bienveillance et l'autonomie. Les projets des services enfance jeunesse sont fortement axés autour de la citoyenneté et du respect de l'environnement, comme vous pourrez le constater à la lecture des pages qui leur sont consacrées.

Le dynamisme des associations jonquiéroises est souligné une fois encore, avec cette année une attention toute particulière portée sur deux associations sportives.

Nos séniors sont également mis en avant au travers d'un article sur la Maison de retraite publique inaugurée le 10 octobre dernier.

J'adresse mes sincères remerciements aux annonceurs qui permettent l'édition de cette revue annuelle et vous en souhaite une excellente lecture.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Louis BISCARRAT,
Maire de Jonquières

Bien à vous.

Revue municipale d'information

Mairie de Jonquières
Tél. 04 90 70 59 00 - www.jonquieres.fr

Directeur de la publication : Louis BISCARRAT
Responsable de la rédaction : Louis BISCARRAT

Photographies : Mairie de Jonquières - Association Jonquières
Volley-ball - Maison de retraite intercommunale Jonquières/Courthézon
- Photo de Couverture : Arboretum Départemental de Beauregard -
Conseil Départemental

Conception,

Impression

Régie publicitaire



82, chemin du Cavalet
84170 Monteux
Tél. 04.90.66.81.34
contact@jbe-editions.com

Imprimerie spéciale JBE éditions - Tirage : 2700 exemplaires

**Ce magazine a pu être réalisé avec le concours des annonceurs
que nous remercions chaleureusement pour leur participation.**

Au cours des 6 séances réunies en 2019, le Conseil Municipal a adopté 70 délibérations concernant tous les domaines d'intervention de la Commune : urbanisme, enfance-jeunesse, finances, culture mais aussi intercommunalité, gestion du domaine public et gestion des services municipaux.

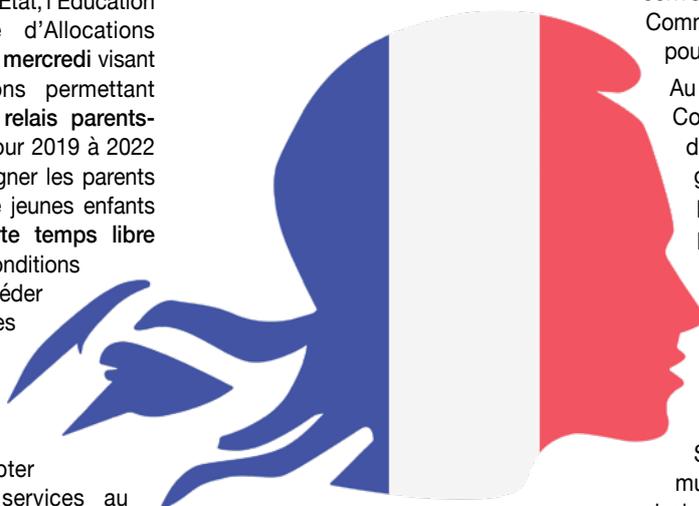
En matière d'urbanisme, le point fort est l'adoption de la modification n°3 du PLU consistant en des adaptations réglementaires du règlement du PLU.

Au niveau enfance-jeunesse, le Conseil Municipal a adopté le projet éducatif de territoire pour 2019 à 2021 liant la Commune, les services de l'Etat, l'Education Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que le plan mercredi visant à développer des actions permettant un accueil de qualité, le relais parents-assistantes maternelles pour 2019 à 2022 pour informer et accompagner les parents concernés par la garde de jeunes enfants et enfin, le dispositif carte temps libre aidant les familles de conditions sociales modestes à accéder pour leurs enfants aux offres de loisirs de proximité. Les règlements intérieurs des services périscolaires et extrascolaires ont été modifiés pour adapter le fonctionnement des services au plan mercredi et pour répondre aux demandes des parents avec notamment l'augmentation de la capacité d'accueil du centre de loisirs les mercredis de 80 à 130 enfants.

Le volet culturel a validé la réalisation d'un

programme culturel et festif, riche et de qualité, notamment la journée provençale, la fête de la musique, la célébration du 14 Juillet et le festival LES EGARES.

En matière de coopération intercommunale, le Conseil Municipal a approuvé le schéma de mutualisation des



services de la CCPRO visant à mieux partager les fonctions supports et les outils au sein du bloc intercommunal avec l'objectif majeur de réaliser des économies d'échelle.

Afin de valoriser le territoire communal et son domaine public, la signature d'un bail emphytéotique avec le syndicat de Via Venaissia a été entérinée visant la rénovation et l'aménagement de la gare et ses abords ; de même, un transfert de compétences suivi de la signature de conventions a été décidé pour équiper la Commune d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides.

Au fil de ses différentes séances, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur de nombreux actes de gestion financière, administrative et patrimoniale.

Il s'agit tout d'abord de toutes les décisions budgétaires indispensables chaque année comme le vote du budget, des taux d'imposition, des subventions aux associations, des tarifs municipaux et des crédits scolaires.

Sur le plan administratif, le camping municipal ainsi que le snack de la piscine municipale ont fait l'objet d'une concession de service à un particulier.

Enfin, 3 lotissements (le clos de la Dame, le Domaine du Genestier et le lotissement des violettes) ont été intégrés dans le domaine public communal.

BON À SAVOIR

Toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal peuvent être visualisées sur le site www.jonquieres.fr à la rubrique « Ma Mairie » / « Les Conseils Municipaux » (www.jonquieres.fr/conseils-municipaux.html).

Visite ministérielle à Jonquières

Une permanence gouvernementale s'est tenue à Jonquières lors de la visite dans le Vaucluse de la Ministre des armées, Mme Florence Parly.

Cette réunion s'est déroulée le 5 septembre en présence de M. le Préfet, M. le Sous-Préfet et de jonquiérois invités à s'exprimer directement avec Mme Parly sur des sujets de leurs choix. Mme Annie Chrétien, Mme Annick Michel, M. Pierre Perrin, M. Julien Siadou et M. David Laugier ont ainsi participé à cet échange.

M. le Maire en a profité pour remettre en mains propres à Mme la Ministre des armées un dossier de demande de révision du Plan d'Exposition au Bruit qui contraint actuellement fortement la commune en matière d'urbanisme.





Faites confiance
en nos
annonceurs !

Santé
Auto/Moto
Habitation



Prévoyance
Financement
Placement

RJ COURTAGE
Assurances-Financements

Jonathan Renard

56 b, avenue de la Libération
84150 Jonquières
Tél : 04.90.34.98.74

Internet : www.rjcourtage.fr

RCS 502 892 433 00025 - APE 6622Z - Immatriculée à l'Orias sous le N°08040766

Les Délices des Lou

Boulangerie-Pâtisserie

CLAIRE ET MAXIME

38, avenue de la Libération
84150 JONQUIÈRES
04 90 70 63 05

FERMÉ
MERCREDI
& JEUDI



l'atelier c

BAR À COUTURE



RETOUCHES RAPIDES

CRÉATIONS ET CONFECTION SUR MESURE

SÉRIE LIMITÉE

COURS DE COUTURE TOUS NIVEAUX À PARTIR DE 7 ANS*

BRODERIE PERSONNALISÉE : LETTRAGE, MOTIF, LOGO*
POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

* voir conditions sur le site internet et en magasin

79, avenue de la libération - 84150 JONQUIÈRES

06 64 67 40 32

www.latelierc84.com

latelierc84@gmail.com

L'atelier c

AUTO ÉCOLE
LEO

CODE PAR INTERNET

PERMIS AUTO

Conduite accompagnée
Permis AM (BSR)

N° 0685419854

06 85 41 98 54

JONQUIÈRES
av. du 8 mai 1945
04 90 70 57 17

CAMARET
av. F. Gonnet
04 90 37 79 36



*Bella
Pizza*

Pizzas à emporter

Ouvert du mardi au dimanche de 18h à 21h30

Commandes au 04 90 70 56 86

Place de la Mairie - 84150 Jonquières



TABAC - LOTO - JEUX
BIMBELOTERIE

Véronique Portalis

CONFISERIE



CIGARETTES
ÉLECTRONIQUES



53, avenue de la Libération
JONQUIÈRES

04 90 70 61 05

AMT GARAGE
RUBIO
CLASSIC CARS



ENTRETIEN - RÉPARATION - DÉPANNAGE 24/24

12, avenue de la libération - 84150 JONQUIÈRES

04 90 70 30 61 - 06 35 76 80 04

rmtclassicgarage@gmail.com

Borne de recharge

La commune de Jonquières a été retenue pour recevoir une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeable, qui sera située sur le parking de la MJC près de la route de Courthézon. L'installation et le raccordement seront intégralement pris en charge par le SEV (Syndicat d'Énergie Vauclusien).



Maison Bessac

Dans le cadre de la rénovation du centre ancien, la municipalité a décidé de démolir la « maison Bessac » face à l'église car elle menaçait de s'effondrer. Un espace de convivialité sera créé à la place pour redonner une plus belle dimension à l'église. La société SEGU de Sarrians a été retenue pour entreprendre les travaux. Le montant de ces derniers s'élève à 198 921 € TTC. Une subvention du Conseil Régional de 36 000€ au titre du FRAT (Fond Régional d'Aménagement du Territoire) et une subvention du Conseil Départemental de 79 000 € ont été accordées à la commune.



Maison Bessac

Travaux du cimetière

Le marché a été attribué à l'entreprise SRV Bas-Montel pour un montant de 264 905 € HT. Il s'agit de la même société qui a réalisé les travaux de réaménagement de la source. Le chantier a commencé courant novembre. Une subvention de 55 000 € a été accordée par le Conseil départemental pour ces travaux.



TEPCV

La commune de Jonquières, lauréate du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) a fait le choix d'aménager dans ce cadre un territoire à énergie positive pour une ville respectueuse de l'environnement.

LES ACTIONS ET DISPOSITIONS D'ORES ET DÉJÀ PRISES DANS CE CADRE SONT :

Le développement de la fibre internet à haut débit

La commune a réalisé en 2018 un réseau internet à haut débit avec l'implantation de la fibre pour l'ensemble des bâtiments communaux. Cette infrastructure, centralisée depuis la mairie, permet à l'ensemble des services publics de connecter le réseau de téléphonie, la vidéosurveillance, le réseau informatique de chaque bâtiment, les systèmes d'alarmes, et la gestion et suivi des équipements énergétiques. Cet investissement permet de connecter la commune aux outils et services actuels et futurs.

Le Pôle Enfance Jeunesse



Espace Pierre Petit



Plans d'exemplarité publique mis en œuvre au travers des actions suivantes :

- Plan mobilité décarbonée avec l'achat de véhicules électriques pour les services techniques de ville
- Plan de rénovation énergétique des bâtiments publics avec la rénovation énergétique de 4 bâtiments : l'école Dr Boucher nord, Boucher sud, le Pôle Enfance Jeunesse et la salle polyvalente

• Développement des énergies renouvelables avec autoproduction et autoconsommation d'électricité renouvelable composé d'une centrale solaire sur les toits des écoles de la ville et du PEJ (Pôle Enfance Jeunesse).

La réalisation des deux dernières actions a été faite au travers d'un marché public global de performance énergétique. Les travaux qui s'élèvent à un montant

de 2 684 000 € TTC sont réalisés par un groupement d'entreprises. Pour réaliser ce projet novateur, la commune est soutenue par l'Etat au titre du projet TEPCV pour un montant de près de 500 000 €, par la Région Sud pour un montant de 613 719 € et par la Fédération Française de Football pour un montant de 12 000 € pour la création d'un vestiaire supplémentaire.

Ecole Boucher





Travaux en régie

Les Services Techniques de la Ville ont réalisé plusieurs travaux afin d'améliorer le cadre de vie et les bâtiments communaux. Ainsi, le service espace vert a rénové le massif situé devant l'étude de Maître RUIZ-BERNARD, ainsi que le massif devant la Mairie et au niveau du Pont de la Seille route d'Orange. Le service bâtiment a rénové

entièrement deux bureaux administratifs au sein de la Mairie ainsi qu'une pièce de la crèche. Il a réalisé également des travaux importants au niveau du Centre Socio Culturel afin d'offrir au centre de loisirs un espace mieux adapté à leurs besoins. Enfin, le service a rénové les toilettes de la salle polyvalente et la clôture de la piscine.



Route de Camaret & chemin de Grange neuve

La ville de Jonquières poursuit les travaux préconisés par le schéma directeur d'assainissement. Cette année, un nouveau réseau de collecte des eaux usées a été réalisé sur toute la longueur de la Route de Camaret, ainsi que la reprise de l'ensemble des branchements. L'extension du réseau d'assainissement du Chemin de Grange Neuve a été réalisé pour collecter les épandages individuels de cette partie et limiter la dissipation d'eaux usées dans la zone de captage du forage communal. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 620 000 €. Une subvention de l'Agence de l'Eau a été accordée pour un montant de 90 000 €.

A l'issue de ces travaux, la voirie a été entièrement rénovée au niveau de la route de Camaret par le Conseil Départemental de Vaucluse. Un procédé de retraitement des matériaux en place a été utilisé pour limiter l'impact environnemental du chantier ainsi que son coût.

RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DE LA SOURCE *et du lavoir*

La commune a souhaité requalifier l'espace public patrimonial du site de la source en mettant en valeur :

1. Son caractère historique associé à la présence de l'eau.
2. La qualité du point de vue depuis l'accotement de l'avenue de la Gare,
3. Le dénivelé qui existe entre le niveau de la rue et le niveau de l'eau.

Le parti d'aménagement met en scène la source par la requalification des margelles

du bassin et la plantation de joncs, la création d'un ponton en bois qui s'avance vers la source, la création d'un espace vert de détente au cœur du centre ancien.

Sur le site du Lavoir, la démolition de l'ancien Lavoir a permis la création d'un espace de proximité qui conforte la qualité du paysage de la rue.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SRV BAS MONTEL pour un montant de 117 625 € HT et dirigés par le bureau

d'étude CEREG pour un montant de 7 000 € HT. Une subvention de 36 000€ a été accordée par la Région.



LE TRÈS HAUT DÉBIT INTERNET *bientôt à Jonquières*

Le Département de Vaucluse met en place un réseau départemental numérique très haut débit pour renforcer l'attractivité et le dynamisme de son territoire.



La fibre optique arrivera sur Jonquières grâce au déploiement du réseau départemental d'ici fin 2021. La réalisation de ce réseau a été confiée à Vaucluse Numérique, délégataire de service publique (DSP) du Département, qui a déjà déployé plus de 2000 kilomètres de cette infrastructure en fibre optique et mis à disposition ce réseau à plus de 30 000 foyers sur une cinquantaine de communes du département. A terme, cela représentera 120 000 foyers raccordables sur 105 communes.

L'objectif est de réduire la fracture numérique. Ce nouveau réseau est financé par des fonds publics (européen, français, départementaux, communaux...) et par le groupement Axione / Bouygues Energies et Service pour un montant total de plus d'une centaine de millions d'euros.

COMMENT SE DÉROULE LE DÉPLOIEMENT ?

Jonquières est découpée en plusieurs zones qui seront déployées par vagues, en priorisant les zones actuellement les moins bien couvertes en ADSL.

Sur chaque zone, les opérations suivantes sont menées :

1. Une phase d'étude, définissant le tracé et l'ingénierie du réseau.
2. Une phase de travaux, consistant à déployer le réseau jusqu'aux boîtiers sur lesquels seront raccordés les foyers. Au cours de cette phase, les équipes d'intervention planteront les armoires de rue, tireront les câbles de fibre optique, installeront les boîtiers de raccordement, et enfin raccorderont ces éléments les uns aux autres afin de mettre le réseau en continuité.
3. Une phase de vérification et de mesure du réseau, qui permet à Vaucluse Numérique de s'assurer de la qualité

et de la pérennité du réseau de fibre optique.

Après ces phases opérationnelles qui durent en moyenne 12 mois, et un gel de commercialisation de 3 mois imposé par la réglementation, le réseau sera ouvert à tous les opérateurs dans les mêmes conditions.

Le réseau est mis à la disposition des opérateurs au fur et à mesure de son déploiement. Ainsi, les premières zones déployées sur la commune pourront bénéficier des services sans attendre que les travaux soient terminés sur l'ensemble de la commune.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour suivre l'avancée des travaux, connaître votre éligibilité...

Connectez-vous sur le site www.vaucluse-numerique.fr ou rendez-vous en mairie pour obtenir ce document informatif.

INTERCOMMUNALITÉ



Communauté de
Communes du
Pays
Réuni
d'Orange



Trions plus, trions mieux !

COMPACTONS NOS EMBALLAGES !

3 gestes simples pour optimiser notre tri

> **APLATIR** les grandes bouteilles

> **ÉCRASER** les cartonnettes

> **TASSER** tous les emballages



Compacter davantage nos emballages,
c'est mieux remplir les colonnes jaunes
et réduire l'émission de CO² due à leurs collecte et transport.

COMPACTONS NOS EMBALLAGES pour recycler plus !

Pour toute information, contactez le 04 90 03 01 50



Communauté de
Communes du
Pays
Réuni
d'Orange



Ma carte d'accès en déchetterie, je ne le prête pas !

PARTICULIERS

Ne cédez plus votre carte d'accès en déchetterie, elle est nominative et personnelle.

> **Le titulaire de la carte doit être présent à chaque présentation de celle-ci en déchetterie.**

> 30 m³ d'apports gratuits/an



PROFESSIONNELS

Vos apports sont soumis à tarification : vous devez disposer de votre propre carte.

RAPPEL : Le samedi est réservé à l'apport des particuliers, les apports issus d'activités professionnelles sont interdits.

Pour toute information, contactez le 04 90 03 01 50

Les Zones d'activités de la Grange Blanche ont été aménagées par la CCPRO, compétente en matière de développement économique.

Les ZA Grange Blanche 1 et 2 se trouvent sur le territoire de Courthézon. La GB1 d'une superficie de 14 hectares a été créée en 1999, elle est à vocation industrielle et tertiaire.

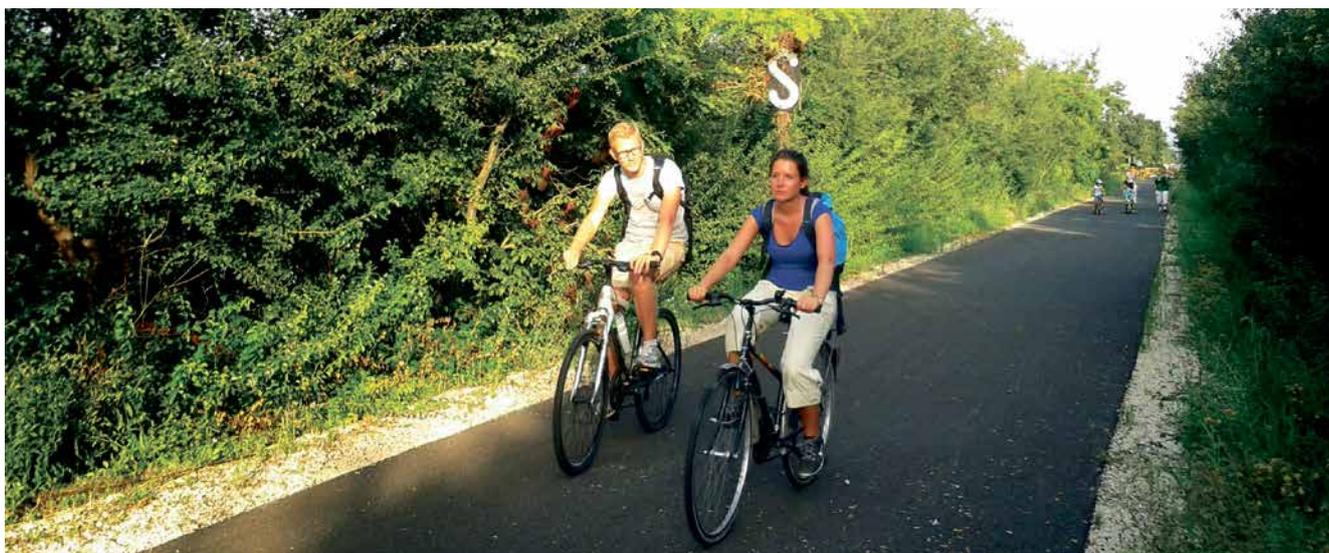
La GB2 s'étend sur 24 hectares, elle est à vocation logistique, de PME/PMI et de services.

La GB3 est située sur le territoire de la commune de Jonquières, avec une disponibilité foncière d'une superficie de 10 hectares. L'aménagement de la GB3 est actée au niveau du PLU de la commune pour être réservé à l'économie ainsi qu'au Schéma de Cohérence Territorial du Bassin de Vie d'Avignon. Les réseaux secs et humides sont prêts à être raccordés depuis GB2.

Le projet à l'échelle de la Grange Blanche 3 serait lié à l'activité vinicole.

LA VIA VENAISSIA *et la rénovation de l'ancienne gare*

La Via Venaissia est une voie verte utilisant l'ancienne voie ferrée d'Orange à l'Isle-sur-la-Sorgue, c'est un itinéraire sécurisé réservé aux déplacements "doux" (piétons, rollers, vélos) et qui accueille un public familial.



Cet itinéraire permet de découvrir de superbes vues sur les vignobles, les rivières et au loin, les falaises des Dentelles de Montmirail, le Mont Ventoux et les Monts de Vaucluse. La Via Venaissia bénéficie d'un tracé à l'écart des grands axes de circulation routière et passe au coeur des paysages agricoles du Comtat Venaissin. Plusieurs connexions ont été aménagées dans les communes pour relier la Via Venaissia au réseau routier cyclable ainsi qu'au réseau piéton.

PROJET

La Via Venaissia s'inscrit à terme dans le cadre d'un projet inter-régionale de grande ampleur appelé "Via Rhona, du Léman à la Méditerranée". Ce projet est un itinéraire cyclable dont le tracé traverse 3 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie) et 12 départements (Haute-Savoie, Ain, Savoie, Isère, Rhône, Loire, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard, Hérault et Bouches du Rhône) reliant le lac Léman à la mer Méditerranée sur 706 kilomètres. Au sud, à hauteur de Robion la Via Venaissia sera également connectée avec l'Euro Vélo route 8 « la Méditerranée à vélo » qui reliera

la Grèce au Portugal.

Ce projet permettra de placer le cœur du Vaucluse sur le tracé des grandes traversées trans-européennes. Il constituera un lien entre les sites d'intérêt touristique majeur que sont Le Ventoux, les Dentelles de Montmirail, Avignon, Orange ou Châteauneuf-du-Pape. Il s'agit d'un projet ambitieux pour le développement touristique du territoire. Il permettra aux grands randonneurs, aux cyclistes sportifs et bien sûr aux touristes d'effectuer des itinéraires de liaison. Ce nouvel équipement permettra également, au-delà de cet intérêt touristique de développer sur une trentaine de km les trajets « doux » c'est-à-dire en vélo ou à pied dans les communes traversées.

LE SYNDICAT DE LA VIA VENAISSIA :

Depuis 2010 le Syndicat a confié la réalisation de la chaussée au Département qui la réalise depuis, avec l'aide de la Région. En 2019 la Via relie Jonquières à Carpentras, soit 15 km. Le syndicat de la Via Venaissia et le Département de Vaucluse ont prévu la poursuite de la voie verte vers Pernes les Fontaines et Velleron

d'une part et Orange d'autre part, soit à terme un itinéraire de plus de 30 km.

RÉNOVATION ANCIENNE GARE

Le site de l'ancienne gare de Jonquières comporte les bâtiments suivants : ancienne gare, abri-voyageur, maison garde-barrière et WC public. Ce projet est subventionné dans le cadre du contrat d'Axe signé avec la Région Sud. L'objectif est de rénover à minima l'ancienne gare afin de favoriser l'installation d'un investisseur au sein de cette dernière. Cette rénovation servira aussi à la commune en attendant pour réaliser des manifestations dans un lieu « digne ». Un budget de 300 000€ HT est prévu sur 2019 et 2020 pour réaliser ces travaux (menuiseries, isolation, enduit, toiture.) + un budget de 100 000€ HT pour réaliser des travaux d'aménagement paysagers.

Pour mener à bien ce projet, la commune a confié le marché de maîtrise d'œuvre pour définir et suivre les travaux de rénovation au cabinet Hardy et associés et au cabinet CEREG pour définir et suivre les travaux d'aménagement paysager. Le chantier commencera au 1^{er} trimestre 2020.



Faites confiance
en nos
annonceurs !

**VAUCLUSE
MATERIAUX**



*Spécialiste des
enduits de façades*

*Tous matériaux
de construction*

Z.A.C de Beauregard - route de Carpentras
84150 JONQUIERES

www.vaucluse-materiaux.fr

Tél. 04 90 70 34 34

Fax. 04 90 70 38 14

JONQUIÈRES

06 64 13 86 46

manu.ard@sfr.fr

ARD multiservices



**Aménagement
Rénovation
Décoration**

- TOUS TYPES DE TRAVAUX
- CONSEIL ET ORGANISATION DE CHANTIERS

ELECTRICITE

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
CLIMATISATION**

ZINGURIE

*ENERGIES RENOUVELABLES
Eolien - Solaire - Géothermie*

**SAS TRAMIER DENIS
& FILS**

depuis 1978



Installation Dépannage

Tél. 04 90 65 46 04 - tramier.denis@wanadoo.fr

47, Av. de la libération - 84150 JONQUIÈRES

• Boulanger - Pâtissier - Chocolatier •



Yann et Emilie
MANDRAS

FERMÉ
LUNDI ET MARDI

63, avenue de la Libération
84150 JONQUIÈRES

04 90 70 61 16



MEDICAL

ORTHOPÉDIE

HOSPITALISATION À DOMICILE

CHAUSSURES DE CONFORT - INCONTINENCE

LOCATION ET VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL

1070, av. de Verdun - 84100 ORANGE

04 90 34 88 88

La Jonquiéroise
Duchêne

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
ADMISSION TOUTE CHAMBRE FUNÉRAIRE
SOINS DE CONSERVATION
TRANSPORT DE CORPS
CONTRAT PRÉ-OBSÈQUES
ÉCO-FUNÉRAIRE

Pompes Funèbres - Marbrerie - 06.49.19.27.10

45, avenue de la Libération - 84150 JONQUIÈRES

ORANGE - VAISON-LA-ROMAINE

LES ACTIONS du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S)

Le Centre Communal d'Action Sociale est composé d'élus du conseil municipal et de membres extérieurs jonquiérois engagés dans des associations qui œuvrent dans le domaine social. Il a un rôle d'écoute, d'information, d'orientation et de soutien dans les démarches.

Tenu à un devoir de discrétion, il aide les familles en difficulté de notre commune à traverser certains moments difficiles de leur vie. En plus de l'accueil public tous les matins et de l'accueil téléphonique toute la journée, le C.C.A.S propose également des manifestations plus festives qui permettent de développer et maintenir du lien social et d'encourager la solidarité :



Club de l'amitié



Fête des voisins

À LA MAISON DE RETRAITE

La fête des Rois organisée avec le secours catholique ; des animations à la Maison de Retraite mais également invitation des Résidents lors d'animations extérieures ; un cadeau de Noël pour chaque Résident à l'occasion des fêtes de fin d'année.

AU CLUB DE L'AMITIÉ

Organisation d'interventions diverses : Conférence du 11 octobre sur le « bien vivre chez soi » avec la collaboration de Mme ORIVELLE, ergothérapeute et M. MARBAT technicien de l'association SOLIHA ; Après-

midi intergénérationnel à la MJC avec Stéphane DAVID, chanteur humoriste et à la salle Biscarrat Bombanel avec le groupe de Claudie GUERIF à l'occasion de la semaine bleue.

Mise en place d'un transport en minibus chaque mardi et vendredi pour encourager les personnes qui le souhaitent à profiter des animations du club.

FÊTE DES VOISINS

Fin mai, c'est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur entre voisins.

REPAS DE NOËL

Avec animation ou colis de Noël pour nos Anciens.

OPÉRATION BRIOCHES

Grâce à cette action, nous sommes heureux de contribuer à l'amélioration du lieu de vie des jeunes enfants ou des adultes des établissements de l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés).

UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

À l'occasion de la JOURNÉE NATIONALE DES DYS (se rapportant aux troubles de l'apprentissage type dyslexie, dysphasie etc...), nous avons proposé une manifestation avec l'association RésodyS qui a rencontré un vif succès. Le dispositif RésodyS est une référence incontournable au niveau national dans le domaine des troubles spécifiques de l'apprentissage et nous sommes ravis d'avoir eu la possibilité de mettre en place cette manifestation, qui répond à un réel besoin. Les familles découvrant que leur enfant est DYS sont souvent désemparées devant les difficultés de cet enfant. Ces rencontres permettent réellement un accompagnement des enfants et de leurs familles. En effet, sur un même lieu, il y avait la participation de différents professionnels de santé spécifiques de ces troubles (orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricienne, psychologue...) mais également la présence d'un technicien de la MDPH pour le volet administratif souvent lourd.

MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE

Jonquières/Courthézon

Le nouvel EHPAD de 6000 m² de bâti (dont 2600 m² neuf et 2100 m² en réhabilitation) est composé de 104 chambres avec 4 salles de restauration, 4 grands salons, 1 blanchisserie, 1 cuisine, 1 secteur administratif, 1 grand jardin, des grandes terrasses végétalisées et 1 pôle d'Activités de Soins adaptés. La maison de retraite intercommunale accueille 102 résidents en hébergement permanent et 2 résidents en hébergement temporaire.

L'établissement est totalement habilité à l'aide sociale à l'hébergement et les résidents peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL) renforcée. L'Ehpad Intercommunal a voulu s'inscrire dès le début du projet dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées.

C'est ainsi que l'établissement propose une Unité d'Hébergement renforcée de 12 lits, la création d'une Unité de Vie Protégée de 14 lits (en cours) et la création d'un Pôle d'Activités de Soins Adaptés qui accueille 14 résidents et encourage le maintien des capacités fonctionnelles et cognitives restantes, du lien social des résidents et des fonctions sensorielles restantes par un accompagnement avec du personnel formé, dans des activités spécifiques.

Les personnes âgées sont accueillies dans un cadre qui se veut apaisant, chaleureux et adapté. L'équipe fait son possible pour que les résidents gardent un maximum d'autonomie tout en étant présent dans les gestes de la vie quotidienne. Des animations thérapeutiques et occupationnelles sont également organisées pour maintenir les acquis, préserver l'autonomie et favoriser le bien-être des résidents : ateliers mémoire, chants, peinture, massage... Un programme des activités de la semaine est établi régulièrement suite à une évaluation individualisée.



L'opération a vu le jour grâce à divers financements : un emprunt PLS de 4 261 059 € à un taux indexé sur le livret A qui permet aux résidents de bénéficier d'une APL renforcée passant de 40 à 250 €/mois, une Subvention Plan d'Aide à l'Investissement (CNSA-Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) de 2 090 941 €, un emprunt classique de 1 850 000 €, une subvention du Département de 800 000 €, des Subventions des caisses de retraites pour 325 000 €, la vente d'un terrain pour 135 000 €, autofinancement pour 310 000 €. Soit un montant total de plus 9 700 000 €.

Grâce aux aides de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et à une gestion rigoureuse de l'institution, le prix de journée n'a pas évolué mais a baissé, tout en intégrant le confort nécessaire et des plus comme la téléphonie avec appels

illimités, le wifi, le traitement du linge personnel, temps de coiffure dédié, un téléviseur dans chaque chambre.

L'EHPAD Intercommunal, c'est une grande demeure ouverte sur l'extérieur qui a été pensée dans le but de favoriser les relations intergénérationnelles avec une ouverture sur la vie de quartier tout en préservant la sécurité et le confort des résidents. Ces travaux ont permis d'améliorer l'accueil, la prise en charge des résidents et les conditions de travail du personnel dans le cadre d'une démarche continue de développement durable et économie d'énergie.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi 8 février 2020.

Sur inscription obligatoire au CCAS
04.90.70.59.05 – ccas@jonquieres.fr



INCIVILITÉS : *et vous, vous faites quoi ?*



Les actes d'incivilité ne sont pas acceptables et sont sanctionnables. En effet, notre objectif est que nous puissions tous profiter d'un village propre et partager un espace public agréable!

Vivre dans un village propre est l'affaire de tous. Ne pas déposer ses encombrants n'importe où, n'importe quand, ramasser les déjections de son animal de compagnie, ne pas stationner où bon nous semble, ne pas taguer les murs, ne pas détériorer les équipements publics... cela semble évident mais pas toujours respecté. Aujourd'hui, la Ville souhaite attirer l'attention de tous ses administrés sur ce phénomène qui devient malheureusement de plus en plus une normalité. La prise de conscience doit être collective !

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT UNE INFRACTION !

Les dépôts sauvages de débris et d'encombrants en ville ont des conséquences néfastes, voire dangereuses (accidents, rongeurs, insectes, pollutions...). C'est pourquoi, il est strictement interdit de déposer ses déchets et ses encombrants sur la voie publique, sous peine d'être puni par la loi (articles L541.1.1 et L.541.3 D du Code de l'Environnement, ainsi que l'article 2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Les auteurs de ces infractions sont passibles d'amendes allant de 68€ à 1 500€. Par ailleurs, si ces dépôts occasionnent des dommages, les frais engendrés par la remise en état seront portés à la charge de l'auteur.



ADOPTEZ DES GESTES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Vous devez jeter vos mégots de cigarettes éteints, chewing-gums, papiers et autres débris dans les poubelles disposées en ville. Il est également interdit de cracher et d'uriner dans l'espace public.



GAREZ VOTRE VÉHICULE CORRECTEMENT !

Le stationnement est interdit en dehors des places de stationnement réglementaires. Un stationnement sur un trottoir, même de courte durée, représente un danger pour les piétons, pour les personnes à mobilité réduite ou pour le passage des poussettes. Ce type d'infraction est sanctionné par une amende allant de 35€ à 135€.



PROPRIÉTAIRE DE CHIENS, À VOUS DE RAMASSER !

Lors des promenades quotidiennes de votre animal de compagnie, emportez avec vous des sacs pour ramasser ses déjections, puis jetez-les dans une poubelle.

Le non-respect de cette réglementation peut valoir une amende de 68€.

BRUITS

MUSIQUES - MOTEURS - ÉCHAPPEMENTS - ÉCLATS DE VOIX - ABOIEMENTS DE CHIENS

De jour comme de nuit, chacun a droit à sa tranquillité. L'infraction de tapage en journée intervient si le bruit est répétitif, intensif et durable. L'infraction de tapage nocturne (entre 22h et 7h du matin) est présumée, quelle que soit la nature du bruit. Soit elle est constatée par les forces de l'ordre, soit elle fait suite à une plainte. Le montant est de 68€ dans un délai de 45 jours sous peine de majoration. En cas de contestation, le juge pourra décider librement du montant, jusqu'à 450€. Et il y aura autant d'amendes que d'infractions constatées.



Mieux vaut tenter de trouver un modus vivendi avec votre voisin : marcher en chaussettes, poser des feutres sous les pieds des meubles, installer des tapis, éloigner les appareils bruyants des cloisons, etc. Si les nuisances sonores persistent, contactez la police municipale, ou la gendarmerie afin qu'ils viennent constater sur place les nuisances sonores.

ABOIEMENTS

Un chien ne doit pas gêner le voisinage par des aboiements répétés et intempestifs.

Parlez-en immédiatement avec son propriétaire. Il n'en a peut-être pas conscience, l'animal n'aboyant que lorsqu'il s'absente, par exemple. Suggérez-lui d'acheter en pharmacie un collier anti-aboiements à brumisation de citronnelle (car les chiens détestent l'odeur du citron...) ou d'en parler à son vétérinaire.



VROMBISSEMENTS DE TONDEUSES

A JONQUIÈRES, les horaires pendant lesquels l'usage d'outils de jardinage ou de bricolage bruyants (tondeuses, tronçonneuses thermiques, etc.) est autorisé : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis, de 10h à 12h les dimanches et les jours fériés.





Faites confiance
en nos
annonceurs !



DOMAINE DE L'ARNESQUE

Famille Biscarrat & Pathier

Châteauneuf-du-Pape • Plan de Dieu
Côtes-du-Rhône • Cairanne

423, ch. de la Dame - 84150 JONQUIÈRES
04 90 40 32 84

www.arnesque.com

FIUOL - GASOIL - GNR - GAZ
ADBLUE - CHARBON - BOIS

Livraison
rapide

NOUVEAU !
granules & bûches
de bois densifiées



Sérignan du Comtat

ESSO
Fioul
4 Saisons Plus
Nouvelle génération!

REYNARD FIOUL

04 90 70 11 74
06 11 56 25 94



Facadier, c'est mon métier.

Isolation extérieure
Revêtement de façades - Nettoyage
de façades - Enduit par projection
Enduit de façades - Hydrogommage
des pierres - Enduit piscine

ZAC de Beauregard - B.P. 80 - 84150 JONQUIÈRES
Tél. 04 90 70 32 66 - Fax : 04 90 70 37 43
www.laugier-pierre-facades.fr

Centre Equestre
Le Clos d'Enfer



Cours poney, chevaux et baby poney
Propriétaires - Pensions

1, avenue du Général de Gaulle
84150 JONQUIÈRES

06 50 60 11 98

Suivez-nous sur



06 03 63 17 67

AA Maréchalerie

MOULIN
DU DÉBAT

- TRITURATION D'OLIVES
- VENTE D'HUILE D'OLIVE
- TAILLE DE VOS OLIVIERS



302, chemin du Débat - 84150 JONQUIÈRES
 moulin du débat
06 19 14 43 69

Cellier des Princes
Producteurs de Châteauneuf-du-Pape depuis 1925

9h-18h30*
7j/7

Dégustation gratuite & Visites des chais

758, route d'Orange - 84350 Courthézon
04 90 70 21 50 - www.cellierdesprinces.fr

*9h-18h30 dim. & jf, 9h-12h30/
13h30-18h30 du 12/09 au 1^{er}/04



SPIE CITYNETWORKS

BP 168 - 3045 Route de Camaret
84105 ORANGE Cedex
Tél.04 90 34 38 24 - Fax 04 90 34 54 00

courriel.trento@spie.com
Réseaux secs et éclairages public

LES FINANCES *de la commune*

La politique menée par la municipalité, depuis de très nombreuses années, dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement des trois budgets, VILLE, EAU et ASSAINISSEMENT, a permis de clôturer l'année 2018 sous de bons auspices et ainsi de dégager les excédents nécessaires aux besoins en investissement..

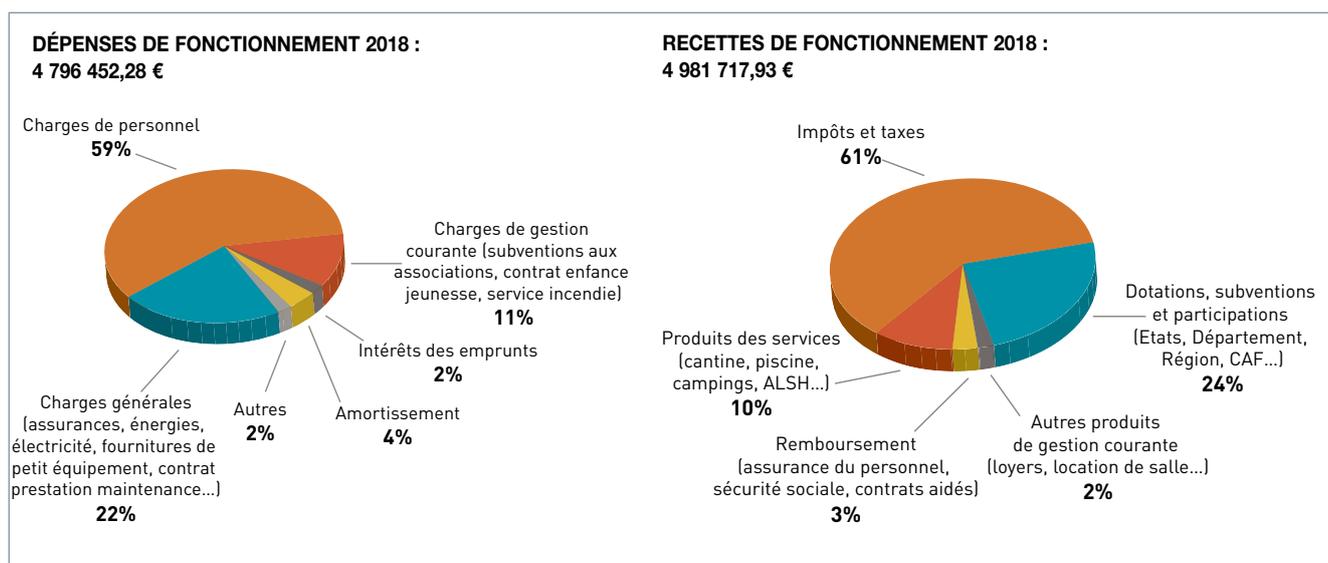
En ce qui concerne les budgets EAU et ASSAINISSEMENT, 2018 marque la fin de leur gestion au niveau communal. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2019, c'est la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (CCPRO), qui en a désormais la compétence et la gestion.

Comme cela vous avait été notifié dans le magazine 2018, les investissements engagés par la commune ont été

nombreux et se sont poursuivis depuis le début de l'année 2019, en particulier : les travaux énergétiques et rénovation de la salle polyvalente, de l'école du docteur Boucher et de l'ancienne crèche, les travaux de démolition de la maison dite Bessac et d'aménagement de cet espace dans la foulée, et les travaux de réhabilitation de lieu-dit de la source etc. En 2019, vous avait été présenté un état des subventions

après avoir insisté sur la complexité de montage des dossiers ainsi que sur les difficultés d'octroi de celles-ci.

Et aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que 613 779€ supplémentaires octroyés par la Région vont nous être alloués et font diminuer fortement la part financière de la commune.



FONCTIONNEMENT DEPENSES - RECETTES 2014 À 2018					
	2014	2015	2016	2017	2018
DÉPENSES	4 553 544,72 €	4 582 684,25 €	4 674 127,64 €	4 678 375,37 €	4 796 452,28 €
RECETTES	4 661 707,17 €	4 715 539,41 €	4 889 281,97 €	5 339 619,94 €	4 981 717,93 €



Faites confiance
en nos
annonceurs !

Inter **Marché**
contact

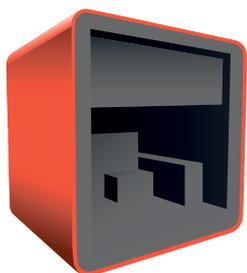
JONQUIÈRES

leDRIVE

Lundi au jeudi : 8H30 - 12H30 et 15H00 - 19H30

Vendredi et samedi : 8H30 - 19H30 NON-STOP

Ouvert le Dimanche Matin



**BOX
OFFICE**

LOCATION DE BOX

Particuliers & professionnels
Accès sécurisé 7j/7 - 24h/24

JONQUIÈRES

04 90 61 66 16



**Entretien - Création - Débroussaillage
Elagage - Abattage**

84150 JONQUIÈRES - 06 38 14 52 15

AUTOCONTROL

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILES
Particuliers, Utilitaires, 4x4, GPL, Electrique

Christian VIENNE
12, Faubourg de Luynes
84350 COURTHÉZON

04 90 34 18 98

AUTOCONTROL
Agrément S084D076



EMMAUS DE VAUCLUSE

BRIC A BRAC
MEUBLES - BIBELOTS - VAISSELLES - JOUETS
VÊTEMENTS - LUMINAIRES - LIVRES - LITERIE

HORAIRES :

Mardi - Mercredi - Jeudi de 13h30 à 17h30 / Vendredi 15h

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Aidez-nous à aider, ne jeter plus
RAMASSAGE GRATUIT SUR APPEL

748, chemin de la Papeterie
COURTHÉZON

ZA Grange Blanche
Tél. 04 90 70 61 07

e-mail : emmaus84@wanadoo.fr

SRV BAS MONTEL

TRAVAUX PUBLICS & ROUTIERS

V.R.D. ÉCLAIRAGE PUBLIC

ÉLECTRIFICATION

RÉSEAUX SECS - EAUX USÉES

EAU POTABLE - ESPACES VERTS

04 90 39 21 27

863, chemin de la Malautière - B.P. 7 - 84701 SORGUES Cedex

ECOCITOYENNETÉ *et vivre ensemble*

Le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) est installé, depuis la rentrée, au cœur des écoles afin d'être à proximité des familles et des 609 écoliers. L'espace libéré a permis au centre de loisirs d'occuper pleinement le centre socioculturel pour recevoir les enfants dans de bonnes conditions.

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

En effet, après un an de cohabitation avec les écoles élémentaire et maternelle Frédéric Mistral, le Centre de Loisirs Municipal a bénéficié de nouveaux aménagements qui ont permis d'agrandir les salles d'activités. De plus, afin de satisfaire un nombre grandissant de familles en demande d'accueil, il est désormais possible d'accueillir 130 enfants au Centre de Loisirs Municipal.

Toute l'équipe a continué à s'investir et à éveiller les enfants autour du projet "éducation et environnement" à travers l'animation potager, la découverte de leur village, les activités autour du gaspillage et du recyclage. L'objectif reste celui de favoriser la découverte de notre territoire et de notre environnement pour mieux le protéger et le partager. En effet, le Centre de Loisirs Municipal c'est aussi le vivre ensemble et les centaines d'enfants partis sur les 4 séjours proposés par le centre ne nous contrediront certainement pas.

PÉRISCOLAIRE

Cette année, le service jeunesse a acheté une trentaine de trottinettes. Le périscolaire du soir a proposé aux 190 enfants



l'apprentissage de la citoyenneté et le respect de l'environnement en trottinette. L'initiation se fait d'abord dans la cour d'école pour maîtriser un minimum le code de la route puis les enfants des écoles élémentaires apprennent à se déplacer sur les trottoirs de la commune jusqu'à la voie verte. N'oublions pas que la sécurité de nos enfants est une priorité et lorsqu'ils se déplacent dans le village, ils côtoient différents usagers, il faut donc s'adapter aux conditions spécifiques

de circulation des uns et des autres mais aussi rester attentif à sa sécurité et adopter un comportement respectueux. Pour aller plus loin que le guidon, les enfants lâchent aussi leur trottinette sur la Via Venaissia pour ramasser les déchets amoncelés sur les bas-côtés, une initiative éco-citoyenne. Sur le trajet du retour, les enfants s'arrêtent près des différents bâtiments de la commune pour un rappel culturel et/ou historique.



PIJ (Point d'Information Jeunesse)

Au mois d'avril, le PIJ a accueilli onze jeunes de 11- 17 ans avec leurs vélos pour une excursion sur la voie verte. L'objectif était de mettre en valeur un équipement péri urbain et écologique: La Via Venaissia.

Cette promenade est une démarche initiée par le groupe afin de trouver des solutions pour optimiser la Via Venaissia et participer

à son développement. Les jeunes sont allés à la rencontre des utilisateurs afin d'échanger sur leurs envies et leurs besoins. Ils ont regroupé les informations obtenues dans un questionnaire. Mais pour aller au bout de l'aventure, ils ont aussi ramassé les déchets laissés aux abords de la Via afin de sensibiliser le public à la protection de l'environnement et à notre patrimoine naturel. Ils ont ensuite

visité la déchetterie où les techniciens leur ont indiqué les différents containers de tri et ont répondu à leurs questions.

A travers la conduite de projets, cela permet aux jeunes de s'impliquer dans la commune. Ils ont déjà investi leur nouveau lieu d'accueil au PEJ en fabriquant une banquette grâce à la récupération de palettes.



CRÈCHE

Le petit enfant est l'adulte de demain. Il apprend chaque jour un peu plus à grandir, à vivre avec les autres et comprendre le milieu où il évolue. Et pour cela il doit se connaître et s'aimer. L'équipe du multi accueil « la farandole » œuvre au quotidien pour permettre à l'enfant de prendre le

temps de se découvrir et d'évoluer afin qu'il devienne autonome.

Chaque détail a son importance et chaque action est pensée en accord avec le projet pédagogique pour favoriser autonomie, bienveillance et parole positive. Grâce à cette liberté encadrée, le tout petit, dès son plus jeune âge, va pouvoir faire

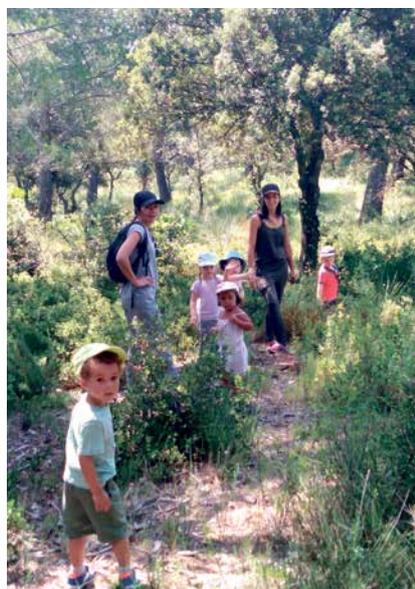
des expériences qui lui permettront de connaître son environnement et de se connaître. Tout est pensé pour aider et encourager l'enfant à gagner en autonomie à son rythme.

L'enfant développe alors ses propres capacités et acquiert ainsi un sentiment de confiance en lui. Il apprend que la vie comporte des changements et apprend à les affronter avec confiance et courage.

Un enfant qui a confiance en lui et qui saura que sa parole peut être entendue aura moins peur de l'échec et osera s'exprimer... Notamment en cas de harcèlement scolaire.

A long terme, cette perception de soi, forte, solide et saine, s'avère être l'assise du bonheur et de l'harmonie de cet adulte en devenir, ainsi qu'un élément indispensable pour aborder sereinement les apprentissages.

Cette confiance en soi et cette bienveillance permettra à l'adulte de demain d'être suffisamment fort pour prendre des décisions importantes, comme celle de respecter son environnement pour qu'il puisse continuer à y trouver bonheur et épanouissement.



LE VOLLEY-BALL *est reparti sur de nouvelles bases*

Après une saison difficile due notamment à la fermeture du gymnase pour rénovation, le volley-ball est reparti sur de nouvelles bases pour la saison 2019-2020.

Les responsables de la MJC n'ayant pas souhaité maintenir la section volley, c'est une nouvelle équipe dirigeante, encouragée par les Comités de Vaucluse et de Provence, qui a accepté de prendre les choses en main.

Le Club de volley-ball a vu le jour dans les années 70 sous l'impulsion d'un grand Monsieur, Pierre PETIT, qui a été le premier président et le premier éducateur. Depuis toutes ces années, le volley a eu toute sa place dans le paysage du sport jonquiérois

et le souhait des élus a toujours été que cette discipline comptant beaucoup d'adeptes dans le village, ne cesse d'exister. Pour cela, les élus ont multiplié les rencontres avec des personnes susceptibles de reprendre le flambeau et après mûres réflexions, c'est l'équipe emmenée par Christophe MARCHAN et Xavier YVARS qui, avec le dossier le plus étoffé, a été choisie pour porter les destinées du volley à Jonquières et qui a créé cette nouvelle association de « Jonquières Volley-Ball ». Il est à noter que ces nouveaux responsables ne sont pas des novices en la matière. En effet, ils ont tous deux appartenu et fait partie de l'équipe dirigeante de la section volley du temps de la MJC



Par ailleurs, afin que les équipes et notamment celles des jeunes, retrouvent leur place au niveau régional et afin également de mutualiser les infrastructures et les moyens humains, les dirigeants ont choisi de s'unir avec le club de Bédarrides.

Nous souhaitons pleine réussite à cette nouvelle équipe !!!

UN SPORTING CLUB DE JONQUIÈRES *en plein développement*

UNE SAISON HISTORIQUE ET INOUBLIABLE

Le Sporting Club Jonquières aura connu à 98 ans une saison historique :

- 1^{re} montée en championnat régional et 1^{ère} coupe Grand Vaucluse pour nos séniors
- Atteinte de la barre symbolique des 300 licenciés

Tout cela s'est accompagné de la structuration du club, et l'arrivée de compétences techniques et d'un record de participation d'équipes inscrites en foot à 11 :

- 1^{er} championnat à 11 pour nos féminines
 - 8 équipes inscrites en championnat à 11
 - la montée en D2 pour nos U15 et nos U17
- Tous ces instants de joie et de partage sont aussi des moments fédérateurs pour les Jonquiérois. Porter haut les couleurs de notre village est notre ambition. Ces dernières années ont prouvé que convivialité, bien vivre ensemble n'étaient non seulement pas incompatibles avec performance et esprit de compétition, mais au contraire indispensables.



LE SPORT : UNE ÉCOLE DE LA VIE ET UNE REMISE EN QUESTION PERMANENTE

Rien n'est jamais acquis et nous allons profiter de ces années positives, générant une dynamique pour structurer le club :

- renforcer sa politique de formation. Nous avons 50 jeunes licenciés de plus qu'il y a 4 ans. Nous avons nommé un responsable technique des éducateurs (dont le nombre a doublé).
- pérenniser les moyens économiques par notre club partenaires. 40 chefs



d'entreprises ont rejoint le Provence Business Club. Leur fidélité et leur engagement

permettent au Sporting Club Jonquières d'avoir une ressource importante représentant 25% de son budget total.

- travailler sur les infrastructures. La création d'un club house, lieu de convivialité et d'un troisième terrain sont des éléments incontournables à la progression de notre club.

Quoiqu'il arrive le Sporting Club Jonquières cultivera son supplément d'âme ; basé sur des valeurs d'humilité, de solidarité et de convivialité : FIERS D'ÊTRE JONQUIÉROIS.

Le Sang pour la Vie

Le magazine pour le don de sang bénévole de Vaucluse



**Pensez à donner
votre sang !**

Merci

N°Azur 0 810 810 109

www.federation-dondesang.org/ud84

**Distribué gratuitement
dans le Vaucluse
pour la promotion
du Don de Sang**



JBE
ÉDITIONS
COMMUNICATION ■ IMPRIMERIE
RÉGIE PUBLICITAIRE

*Éditeur de ce magazine
depuis 10 ans !*

82, chemin du Cavalet - 84170 Monteux
Tél. 04 90 66 81 34 - contact@jbe-editions.com
www.jbe-editions.com

LA CULTURE *est un trait d'union*

Si le quotidien de chacun est ponctué tantôt de virgules, souvent de points d'interrogation et heureusement de jolis points d'exclamation, LA CULTURE, parce qu'elle a vocation à rassembler toutes les générations et tous les publics, est un trait d'union entre tous.

C'est dans cet esprit que la commission culturelle cette année encore a construit son programme autour de conférences, de lectures théâtralisées, d'expositions de concerts... sans oublier notre Journée Provençale, les Journées Européennes du Patrimoine et l'incontournable FESTIVAL « LES EGARES » co-organisé avec Eve Souris que nous remercions pour sa totale implication. Merci également à toutes celles et ceux qui permettent ces moments propices au partage, sources de rencontres et d'émotions.

CULTURE ET JEUNESSE

Plus de 200 enfants ont profité du circuit organisé dans le cadre des journées du patrimoine. Pour répondre à la demande de l'équipe pédagogique de l'école Mistral et de sa directrice Nadège MESSELEKA, le service culturel s'est associé au service jeunesse pour imaginer un programme adapté aux écoliers.

Nous avons sollicité l'office de tourisme et les services de Françoise RICHEZ, guide conférencière professionnelle, qui a su éveiller les enfants au plaisir de découvrir le patrimoine et l'histoire de la commune. Classe après classe, les enfants sont partis de l'ancienne gare où Françoise leur a expliqué l'histoire de la voie ferroviaire devenue voie verte avec le rappel des richesses économiques d'autrefois et notamment la tomate avec l'usine Blanc. Un passage à la source où les femmes venaient s'approvisionner en eau était indispensable, avant d'aller visiter le centre ancien.

Le pourtour des anciens remparts encore dessinés grâce à l'alignement des maisons, a permis aux écoliers d'imaginer la structure du village au moyen âge, et de découvrir que Jonquières était alors rattaché à la Principauté d'Orange.

Ils ont aussi découvert comment on organisait la protection des lieux et de ses

habitants, l'église, les étroites ruelles et le petit patrimoine caché.

Gageons qu'après cette visite guidée « spéciale jeunes » les petits jonquiérois sauront profiter de cette expérience pour développer leur curiosité et le goût d'apprendre, source d'épanouissement et de partage.

C'EST EN PROJET

Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, la commission des affaires culturelles a également missionné Françoise RICHEZ pour l'écriture d'un petit livre qui témoignera du patrimoine local et relatera l'histoire de notre commune grâce au travail minutieux de recherches aux Archives départementales et municipales...

A SUIVRE

■ *Visite de Jonquières avec les écoles de Jonquières pour les journées européennes du patrimoine*



■ *Cérémonie du 11 novembre 2018 en présence des enfants des écoles à l'occasion du centenaire de l'armistice*



Journée Provençale 2019



Fête de la Musique avec les écoles de Jonquières - 21 juin 2019



Festival Les Egarés - 26 27 et 28 juillet 2019



Fête Nationale 13 juillet 2019



Journée des Associations 1^{er} septembre 2019



Fête Votive 2019



Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, art. L 2121-27-1 et au règlement intérieur du Conseil Municipal voté en date 10 juillet 2014.

GROUPE MAJORITÉ MUNICIPALE

L'équipe municipale s'est attachée à inscrire ses projets et réalisations dans une politique respectueuse de l'environnement. La ville s'est dotée de véhicules électriques pour ses services et déplacements et bientôt des bornes à recharge électrique seront implantées sur la place de la MJC. La communication est davantage numérisée pour ce qui concerne l'info jonquiéroise ainsi qu'avec l'application mobile Applicity à votre disposition. Les

travaux de rénovation énergétique à l'école Boucher, au pôle enfance jeunesse (PEJ), et à l'Espace Pierre Petit sont alliés au développement des énergies renouvelables avec la réalisation d'une centrale solaire sur les toits d'écoles et du Pôle Jeunesse. Une étude est projetée pour vérifier la faisabilité d'un réseau de chaleur géothermique pour couvrir les besoins de bâtiments publics. A leur niveau, les services de restauration scolaire

et de la crèche s'approvisionnent pour certains produits auprès de producteurs locaux. Parallèlement, les enfants sont sensibilisés par les services à la jeunesse au tri, au non gaspillage alimentaire et vestimentaire et à l'écocitoyenneté. Un long chemin reste à parcourir, néanmoins l'équipe municipale est fière de l'orientation donnée pour une commune plus vertueuse pour l'environnement.

Louis BISCARRAT

GROUPE "ENSEMBLE REDYNAMISONS JONQUIÈRES"

Chères Jonquiéroises, chers Jonquiérois, Nous arrivons au terme de ce mandat municipal. Notre groupe d'élus a toujours œuvré avec bon sens et détermination pour Jonquières. Nous avons toujours contesté le PLU dans sa forme actuelle car il privilégie une urbanisation irrationnelle et non maîtrisée. Nous en subissons aujourd'hui les conséquences par le manque d'installations publiques, des voiries inadaptées et très

détériorées. Concernant les parents d'enfants scolarisés dans les écoles publiques beaucoup d'entre vous sont mécontents de la situation actuelle par manque de communication et d'organisation. Les activités périscolaires sont trop contraignantes et compliquent énormément la vie quotidienne des familles. Les travaux toujours en court à l'école Boucher alors qu'ils devaient se terminer au mois d'août 2019 démontrent

clairement le manque de sérieux et de suivi des chantiers. Nous vous souhaitons néanmoins de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Amitiés

Pour nous contacter : 06 59 82 15 15
ou thierry.vermeille@hotmail.com

T. VERMEILLE
MC.FOLIO
S.TRIBOLET
L.BUFFA

GROUPE "JONQUIÈRES BLEU MARINE"

Durant ce mandat, notre action a été consacrée à la défense de vos intérêts. Nous avons soutenu les projets allant dans le sens de l'intérêt général, l'éducation de nos enfants, l'emploi, le projet privé de maison de santé et le développement économique de notre village.

Nous n'avons cessé de faire prendre conscience à la majorité municipale de l'urgence de la situation face à la pénurie de médecins et de la nécessité d'agir dans ce domaine. Un projet de création de maison

médicale semble émerger mais n'avance pas assez vite.

Après plusieurs interventions en conseil municipal, nos demandes de renégocier les prêts souscrits par la commune auprès des établissements de crédit ont été enfin entendues et ont permis d'économiser des dizaines de milliers d'euros d'argent public versés aux banques sous forme d'intérêt...

Vos impôts de demain. Nous sommes restés pragmatiques et attachés à notre identité provençale et votre sécurité.

Vos élus de proximité :

jonquieresbleumarine@gmail.com
tél. : 07 82 09 80 20

Pierre BELMONTET
et Thibaut FLÉGON

GROUPE "JONQUIÈRES AUTREMENT"

A l'approche des élections municipales il est temps de faire un bilan non exhaustif de ces années écoulées.

On peut souligner la réalisation des aménagements du quartier des écoles dans le cadre de l'appel à initiatives TEPCV (Territoires à Energie Positive Pour la Croissance Verte) lancé par le Gouvernement avec une dotation de 500 000€, cela est tempéré par la difficulté à

terminer ces travaux. Au delà de ce chantier on note une certaine constance avec le projet de la gare au même point qu'au mandat précédent malgré des subventions en place. Toujours pas de cohérence ni de projet de déplacements doux pour relier les nouveaux quartier au village, aux écoles en sécurité. Pas de projet d'accompagnement lors de la réfection de la chaussée route de Camaret par le Conseil Départemental.

Quid de la maison de santé pour accueillir de nouveaux médecins dans un cadre fonctionnel ? Rien de concret ne se dessine à ce jour.

Aucune concertation publique sur ces sujets. Il est grand temps que Jonquières aille de l'avant en accord avec les souhaits de ses concitoyens !

Pour Jonquières Autrement
Pierre VERGER



Faites confiance
en nos
annonceurs !

Annick Coiffure

FEMININ - MASCULIN

CONSEILS - COUPES - COLORATIONS

REVLON
PROFESSIONAL

SOINS BARBIER

PRODUITS CAPILAIRES LABELISÉS ECOCERT



Tél : 04 90 70 65 24

50, Av. de la Libération - 84150 JONQUIÈRES

DU MARDI AU SAMEDI, 9H-19H - MERCREDI 9H-14H

LILIAN
BÉRILLON
— PÉPINIÉRISTE VITICOLE —

PÉPINIÈRES VITICOLES
LILIAN BÉRILLON

CHEMIN DE GRANGE NEUVE - BP78 - 84150 JONQUIÈRES
T. : +33 (0)4 90 70 60 28 - CONTACT@LILIAN-BERILLON.FR
WWW.LILIAN-BERILLON.FR

Provinea

42bis, avenue de la Libération
84150 JONQUIÈRES
09.53.72.60.66

Vins - Champagnes - Spiritueux



Pastis
GIRARD
Depuis 1924

La Provence de caractère depuis 1924

Une nouvelle gamme
de plaisirs anisés Girard



Distillerie Girard
Route de Carpentras
84150 Jonquières
Tél. 04 90 70 60 48

www.pastisgirard.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.
CONSUMEZ AVEC MODÉRATION.

PAGES
motoculture

Le spécialiste du matériel
agricole à votre service



CALVET

MASSEY FERUGSON

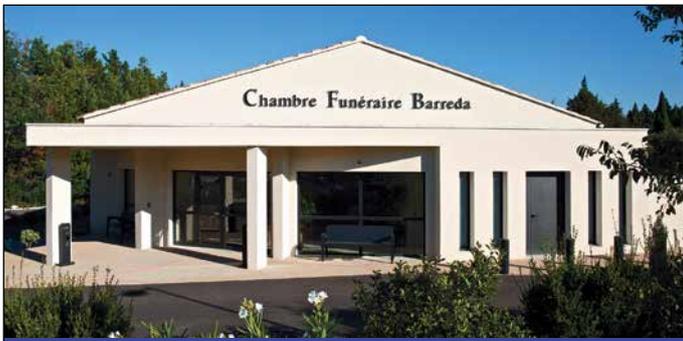
KUHN

rousseau

VENTE • RÉPARATION • PIÈCES DÉTACHÉES

106, avenue de la Libération - JONQUIÈRES 04 90 67 27 47

www.pages-motoculture.fr



213, route de Châteauneuf
84350 COURTHÉZON
04 90 70 21 56
habilitation 2015-84-269



Permanence téléphonique
7 jours / 7 • 24h / 24

14, faubourg de Luynes - 84350 **COURTHEZON**
Tél. 04 90 70 21 56
pf.courthezon@orange.fr - www.pompesfunebres-courthezon.fr
Habilitation : 2016-84-180

Assureurs depuis plusieurs générations au cœur du village

PRIVILEGIER LE CONTACT ET LA PROXIMITE



Virginie GRANGEON
Agent Général



Assurances - Placements - Retraite - Prévoyance - Banque

Avenue Général de Gaulle - BP 91 - 84150 JONQUIÈRES

Tél. 04 90 70 62 53 - Fax 04 90 70 39 43 - courriel : agence.grangeon@axa.fr

N° ORIAS 07 014 165

Soprem

Société Provençale d'Embouteillage Mobile



**LA MISE EN BOUTEILLE
À LA PROPRIÉTÉ**

Soprem Sarl

203 avenue de l'Europe
ZA la Tapy
84170 Montoux
Tél : 06 74 28 14 13
Fax : 04 90 62 66 59
accueil@soprem.eu

CAMPING-CARS
04 90 40 38 16

APL
ATELIERS PROVENCE LOISIRS

Réparations et entretien toutes marques Camping-cars • Caravanes
Carrosserie et peinture en cabine

Z.A. Notre Dame - RN7 • 84430 MONDRAGON • Fax : 04 90 40 19 25
Mail : aploisirs84@orange.fr • Site : www.apl84.com • GPS : 44° 15'39.5"N - 4° 42'26.3"E



COLAS & VOUS

COLAS EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

**Le savoir-faire COLAS
au service des particuliers**

AGENCE DE SORGUES
2326, avenue d'Orange
84700 SORGUES
Téléphone : 04 90 39 13 84
colas.sorgues@colas-mm.com

www.colasetvous.fr